

➤ GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

L'agriculture passe au biostimulant de poisson liquide

Une petite partie des quelque milliers de tonnes de déchets de poisson générés chaque année par la pêche professionnelle est valorisée localement. Du compostage au biostimulant liquide, les possibilités sont multiples. Focus sur le biostimulant déjà disponible en Nouvelle-Calédonie.

DEUX PRODUITS COMPLÉMENTAIRES, UNE SEULE MARQUE

Deux sociétés produisent du biostimulant liquide à partir de déchets de poisson sur le territoire : Alter'Native, située au Mont-Mou, et l'unité pilote pour la valorisation des déchets de poisson (UTDP), basée à Lifou. Elles se sont associées en 2019 pour la commercialisation autour d'une marque commune, ORGANIKA®, pour étoffer l'offre de biostimulant local. Alter'Native est désormais le point d'entrée pour la commercialisation de ces produits sur la Grande Terre.



À CHAQUE PRODUIT, SES SPÉCIFICITÉS

	ORGANIKA® Pulvérisation	ORGANIKA® Épandage
Producteur	UTDP - Lifou	Alter'Native - Mont-Mou
Déchets valorisés	Pêche côtière de Lifou	Pêche hauturière
Process	semi-industriel	artisanal
Caractérisation N-P-K	3-1-0.5	4-1-0.5
Production	5 tonnes en 2020 Capacité de 30 tonnes par an	9 tonnes en 2019 Capacité de 15 tonnes en 2021
Utilisation en pulvérisateur ou irrigation	Oui	Non
Autorisé en agriculture biologique	Oui	Non (acide formique interdit)
Prix de vente (prix maximum professionnel ou prix salon)	1300 F/L	1000 F/L

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE EST LANCÉ !

Les volumes de biostimulant produits sur le territoire sont en constante augmentation et devront encore accroître pour répondre aux besoins des professionnels. Les deux sociétés travaillent de concert à l'amélioration des procédés, à l'augmentation de la production, et à faciliter l'utilisation par les agriculteurs professionnels.

Dans le cadre du projet PROTEGE, Valorga réalisera des essais de fertilisation dans des exploitations agricoles des deux produits. En parallèle, le bureau d'études lyonnais Tero travaille à la révision de la norme océanienne d'agriculture biologique (Noab). La question de l'autorisation ou non d'acide formique dans le processus de fabrication sera réévaluée.

➤ UNE AIDE AU TITRE DES ENGRAIS LOCAUX

Les agriculteurs bénéficient d'une aide aux engrais locaux, valable pour l'achat de biostimulant de poisson. En 2021, l'aide est de 34 % en province Sud et 20 % en province Nord, pour l'achat minimal de 20 litres.

Dock des engrais de la Chambre d'agriculture
Tél. : 25 96 45 - engrais@canc.nc



Pour en savoir +

Valorga - Tél. : 24 31 60 - valorga.nc@gmail.com - Valorga NC

S'approvisionner

Si les agriculteurs ont pu connaître des ruptures de stock en 2019, année de lancement de la commercialisation à destination des professionnels, plus d'une tonne de biostimulant de poisson à pulvériser est aujourd'hui disponible sur le territoire. Les agriculteurs de la province des Îles peuvent s'approvisionner directement à Lifou.

Renseignez-vous auprès d'Alter'Native !
Contact : Tél. : 89 42 02 - guillaume@alternative.nc